

Diffusion et transmission de l'information dans le réseau TMR

Appropriation des politiques « rivière »



4ème forum interrégional des
Techniciens Médiateurs de Rivière

26 novembre 2009



Contexte

- Analyse des modes de transmission de l'information
- Appropriation des politiques «rivière»
- Détermination des sujets prioritaires pour le forum
- Pistes d'actions pour 2010

Réponses

- 4 en Charente
- 4 en Charente-Maritime
- 9 dans la Creuse
- 5 en Corrèze
- 6 dans les Deux-Sèvres
- 6 dans la Vienne
- 2 dans la Haute-Vienne

→ 36 réponses

Réponses

- 24 sur le territoire géré par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 12 sur le territoire géré par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

- Diffusion et transmission de l'information entre les partenaires techniques et financiers et les structures «rivière»
- Diffusion et transmission de l'information de la part des structures «rivière»
- Enjeux et actions sur le territoire
- Pistes d'évolution pour une meilleure appropriation des politiques rivière

Diffusion et transmission de l'information entre les partenaires techniques et financiers et les structures « rivière »

- Réception d'informations
 - Agences de l'Eau (94%)
 - Conseils généraux (67%)
 - Réseau TMR (61%)
 - Conseils régionaux (47%)

Diffusion et transmission de l'information entre les partenaires techniques et financiers et les structures « rivière »

- Demande d'informations :
 - Agences de l'Eau (86%)
 - Conseils généraux (77%)
 - Conseils régionaux (58%)
 - ONEMA (58%)
 - DDAF (ou DDEA) (53%)

Diffusion et transmission de l'information entre les partenaires techniques et financiers et les structures « rivière »

- Contacts adaptés aux besoins
- Manque d'informations sur certains points :
 - Infos techniques
 - Infos réglementaires
 - Infos sur les financements
 - Infos pour la communication

Diffusion et transmission de l'information de la part des structures « rivière »

- Informations diffusées :
 - Missions et actions menées par la structure (94%)
 - Enjeux de la gestion de l'eau sur le territoire d'intervention (67%)
- Moyens de diffusion :
 - Lettre d'information diffusée régulièrement (47%)
 - Autres supports (44%)

Diffusion et transmission de l'information de la part des structures « rivière »

- Public visé
 - Élus de la structure (89%)
 - Riverains des cours d'eau (72%)
 - Personnel technique de la structure (64%)
 - Ensemble de la population locale (47%)
- Demande d'informations :
 - Techniciens d'autres structures (75%)
 - Scolaires (58%)
 - Elus d'autres structures (56%)

Diffusion et transmission de l'information de la part des structures « rivière »

- Organisation d'événements :
 - Visites de terrain (86%)
 - Animations d'éducation à l'environnement (69%)
 - Participation à des événements organisés par d'autres structures (61%)
 - Réunions d'informations
 - Pour les élus (53%)
 - Pour la population (39%)

Mise en œuvre des politiques « rivière »

- Actions prioritaires sur le territoire :
 - Restauration des cours d'eau (78%)
 - Entretien des cours d'eau (72%)
 - Rétablissement de la continuité écologique (58%)
 - Préservation et entretien des zones humides (53%)
- Actions menées en priorité par les structures :
 - Entretien des cours d'eau (83%)
 - Restauration des cours d'eau (72%)
 - Rétablissement de la continuité écologique (53%)

Mise en œuvre des politiques « rivière »

- Décalages sur certains enjeux :
 - Pas de compétence associée
 - Manque de sensibilisation et communication
 - Caractéristiques du contrat (ex : CRE = 5 ans), évolution des priorités

Mise en œuvre des politiques « rivière »

- Manque de subventions
 - Aménagement des rivières
 - Lutte contre les espèces invasives
 - Gestion et entretien des zones humides
 - Fonctionnement global de la structure

Mise en œuvre des politiques « rivière »

- Masses d'eau classées en bon état : même si dégradations sur le terrain, subventions moins importantes
- Certaines subventions ne sont pas utilisées : restauration du patrimoine halieutique...

Pistes d'évolution pour une meilleure appropriation des politiques « rivière »

- Eclaircissement :
 - Réseau des acteurs
 - Financements
 - Conditions d'éligibilité
 - Taux de subventions
- Guichet unique : cellule rivière ?
- Appui sur le terrain
 - Discours cohérents partenaires/TMR
 - Réglementation claire
- Importance de la consultation du terrain
- Discours cohérent à l'échelle du BV
- Intérêt pour communication-sensibilisation

Pistes d'actions pour 2010

- Organisation d'une rencontre annuelle
- Valorisation d'un répertoire d'exemples
- Mutualisation d'outils de communication-sensibilisation